

Le retour de la menace terroriste ?

Un enjeu géopolitique autant que sécuritaire



Par **Jean-François Fiorina**

Directeur adjoint
de Grenoble Ecole
de Management
Directeur de l'ESC
Grenoble

Il y a tout juste 13 ans, le 11 septembre 2001, les États-Unis étaient frappés au cœur par une vague d'attentats meurtriers. Une attaque, et une riposte, qui allaient bouleverser en profondeur les rapports de force géopolitiques. Malgré la *Global War On Terror* décrétée et conduite par le président George W. Bush, la menace semble toujours plus actuelle. La Grande-Bretagne vient de relever son niveau d'alerte de sécurité, tandis que le gouvernement français a présenté au début de l'été un projet de loi "*renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme*". En cause ? La menace jihadiste, et plus précisément, pour les États européens, la participation de centaines de leurs ressortissants à la "guerre sainte" en Syrie et désormais en Irak, sous le noir étendard de l'État islamique (EI, ex-EIIL). L'émotion légitime suscitée par les exactions dont celui-ci se rend coupable, le risque énoncé d'un possible retour en Europe de centaines de jihadistes formés et fanatisés, appellent à une meilleure compréhension du phénomène terroriste. Car il s'avère bien plus complexe - mais aussi bien moins irrationnel - que ne le laisserait supposer une approche dictée par la seule actualité.

En relevant, le 29 août 2014, de "substantiel" à "grave" son niveau d'alerte de sécurité, Londres a justifié cette mobilisation par la menace terroriste représentée par les centaines de Britanniques aguerris au jihad en Irak et en Syrie. "Avec l'État islamique, nous sommes confrontés à la menace la plus grave que nous ayons jamais connue", avertit le Premier ministre David Cameron. Pour autant, comme l'a précisé la ministre de l'Intérieur Theresa May, si une attaque terroriste est jugée "hautement probable", il n'existe pas d'informations sur une menace "imminente". Même situation en France, où le Premier ministre Manuel Valls estime que le risque d'attentats islamiques est aujourd'hui "*la menace la plus importante*", sans que l'on sache si les services de renseignement disposent d'éléments tangibles. L'inquiétude est cependant relayée par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, porteur d'un projet de renforcement des mesures antiterroristes, qui vient de déclarer à la presse qu'"avec 900 ressortissants français en Syrie, confrontés à la barbarie que l'on sait, nous sommes face à un phénomène sans précédent" (Le JDD, 31/08/2014). Appréhender le risque terroriste, islamiste en particulier, nécessite de mieux connaître ce phénomène. Parmi la nombreuse documentation disponible, deux ouvrages récents nous y invitent. *Les armes du terrorisme*, de Gérard Desmaretz, et *Le Terrorisme pour les nuls*, des criminologues Alain Bauer et Christophe Soullez.

"Avec l'État islamique, nous sommes confrontés à la menace la plus grave que nous ayons jamais connue", estime David Cameron. Une analyse partagée par Manuel Valls.

Le terrorisme : une philosophie de l'action

Auteur spécialiste du renseignement, Gérard Desmaretz souligne que ce que nous savons - ou croyons savoir - du terrorisme relève en général d'un jugement de valeur, alors que "le terrorisme reste avant tout une méthode de lutte mise en œuvre par des combattants en civil". Ces "combattants" usent donc de modes opératoires, sinon similaires, au moins comparables, dictés en premier lieu par l'environnement dans lequel ils opèrent. En milieu urbain, la source principale reste, selon Desmaretz, le *Manuel de guérilla urbaine*, écrit en 1969 par le militant communiste brésilien Carlos Marighella. Il en veut pour preuve l'absence de renouvellement fondamental des techniques terroristes - les documents retrouvés au sein de la nébuleuse Al Qaida relevant davantage des grands principes de la guerre révolutionnaire (*Manuel de Manchester*). Même la réflexion en matière de doctrine d'emploi apparaît secondaire dès lors que l'objectif est immuable: "le propos de la terreur, c'est de terroriser", rappelle Marighella. Arme de communication plus que de guerre, le terrorisme a pour cible principale les médias et, à travers eux, les sociétés qu'il peut en effet contribuer à se fracturer - notamment à cause des tendances contre-démocratiques que la lutte contre le terrorisme, ou son discours, peut faciliter.

Les cibles et les techniques sont donc en général connues: attentats à l'explosif, attaques armées et assassinats, détournements ou destructions d'avions, piraterie maritime, cyberterrorisme, voire terrorisme NRBC - comme avec l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo par la secte Aum, le 20 mars 1995, ou la campagne de lettres piégées à l'anthrax aux États-Unis dans les semaines suivant le 11 septembre 2001. Il n'en demeure pas moins que, comme les (autres) criminels, les terroristes font preuve d'une très forte capacité d'adaptation - à la mondialisation en particulier. La décision-cadre du Conseil européen du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, fortement inspirée du *Terrorism Act* anglais en date du 20 juillet 2000, rappelle ainsi que "le terrorisme a une longue histoire mais ce qui rend le terrorisme actuel particulièrement dangereux c'est que, à la différence des actes terroristes du passé, les effets réels ou potentiels des attaques armées sont de plus en plus dévastateurs et mortels. Cela peut être dû à la sophistication croissante et aux impitoyables ambitions des terroristes eux-mêmes, comme l'ont récemment montré les terribles événements du 11 septembre aux États-Unis. Cela peut aussi résulter de l'évolution technologique [...] tant en ce qui concerne le domaine des armes et des explosifs conventionnels que dans les domaines encore plus terrifiants des armes chimiques, biologiques ou nucléaires. En outre, de nouvelles formes de terrorisme apparaissent. À plusieurs occasions récentes, des tensions dans les relations internationales ont entraîné une recrudescence d'attaques contre les systèmes d'information".

Phénoménologie du "nouveau" terrorisme islamiste

Alors que des nouvelles formes de terrorisme apparaissent ("gangsterrorisme" des FARC, "terrorisme à domicile" du type de l'attentat du marathon de Boston le 15 avril 2013, "loups solitaires" à la Breivik...), l'attention se focalise aujourd'hui sur le terrorisme islamiste, sur fond de renouveau jihadiste. La volonté de "retour aux choses mêmes" (Husserl) impose de savoir de quoi l'on parle. C'est ce que proposent Alain Bauer et Christophe Souleze dans leur dernier ouvrage. Ils rappellent ainsi que "la nouvelle vague radicale" puise ses racines dans la conjonction de nombreux facteurs: mue du terrorisme d'État proche-oriental, conséquences de la guerre civile libanaise, résurgence de l'impératif de *jihad* (porté notamment par les Frères musulmans), expérience transnationale et décentralisée de la mouvance Al Qaida (elle-même issue du soutien occidental aux *moudjahidin* afghans puis "stimulée" par l'unilatéralisme américain pos-guerre froide). De même, l'ex-État islamique en Irak et au Levant (EEIL), aujourd'hui EI, ne relève-t-il pas de la seule initiative de quelques "fous de Dieu". Il est le continuateur de l'État Islamique d'Irak, lui-même issu d'une alliance entre Al Qaida en Mésopotamie et des groupes islamiques et tribaux sunnites d'Anbar (Irak), qui ont su profiter des soutiens internationaux dans la guerre civile déclenchée contre le régime alaouite syrien pour absorber en avril 2013 une grande partie du Front Al Nosra. "Outre un dispositif structuré et

En matière terroriste, la réflexion relative à la doctrine d'emploi est secondaire dès lors que l'objectif est immuable: "le propos de la terreur, c'est de terroriser"!

"La nouvelle vague radicale" jihadiste puise ses racines dans la conjonction de nombreux facteurs - où s'aperçoit souvent "la main invisible" des États...

internationalisé, l'EEIL semble avoir pris comme modèle une synthèse entre le Hezbollah, le Bass et le Parti bolchevique de l'ex-URSS. Organisation véritable et pyramidale, faisant régner la terreur en interne et en externe, rassemblant des brigades aguerries (Libyens, Tchétchènes, occidentaux, etc.), la structure est surtout connue pour sa détermination et son refus de la négociation." Elle prétend s'ériger en État alternatif aux pays actuels et commence à faire des émules. La création d'un tel "califat" en Libye n'est sans doute qu'une question de temps en l'absence de réponse ferme et coordonnée - les puissances occidentales ayant ici comme en Syrie une responsabilité toute particulière compte tenu de leurs erreurs passées...

Quelles réponses étatiques à la menace terroriste ?

La répression du terrorisme a longtemps souffert de deux handicaps: la difficulté à le qualifier pénalement et, de fait, la disparité d'approche dans les différents systèmes juridiques nationaux. Ces obstacles juridiques sont désormais levés. À l'échelle européenne, c'est la convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, signée à Varsovie le 16 mai 2005 et ratifiée par Paris le 13 février 2008, qui permet une meilleure coordination de la lutte anti-terroriste. En France, c'est la loi du 9 septembre 1986 qui fixe la doctrine pénale, permettant d'apprécier la nature terroriste d'une activité par la combinaison de deux critères: l'existence d'un crime ou d'un délit de droit commun incriminé par le Code pénal, mais "ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur". Cette doctrine a fait ses preuves en matière de répression, mais reste peu probante pour la prévention. C'est tout le sens de la réforme proposée aujourd'hui en France, basée notamment sur la sensibilisation de l'entourage et la détection des apprentis djihadistes, tandis que les Britanniques s'orientent vers des mesures plus radicales: confiscation des passeports et assignation à résidence des suspects, contrôle policier des passagers en partance ou en provenance de Syrie et d'Irak...

Reste que l'un des moyens d'endiguer la menace d'une propagation du jihad en Europe pourrait être plus classique: traiter avec les protecteurs, commanditaires ou au moins fins connaisseurs des mouvements incriminés. En l'espèce, s'agissant de l'EI, avec certains États du Golfe arabo-persique. En leur faisant comprendre, par la voie diplomatique et l'intermédiaire de nos services de renseignement si nécessaire, quelles sont les limites que nous entendons fixer à leur soutien aux jihadistes transnationaux. À savoir, l'inviolabilité de notre territoire. Sachant que ces pays n'ont pas d'intérêt - sauf à titre d'avertissement - à faire perpétrer des attentats en France et en Europe... D'ailleurs, même si bien sûr la situation peut toujours évoluer et l'EI comme les "jihadistes européens" échapper à la tutelle de leurs "parrains", seuls des actes isolés sont à ce jour à déplorer, comme celui de Mehdi Nemmouche, soupçonné de l'attaque du musée juif de Bruxelles, voire de Mohammed Merah. *In fine*, le terrorisme conduit moins à nier les États qu'à les renforcer. C'est aussi en cela qu'il constitue une question géopolitique. ■

Pour aller plus loin: *Le Terrorisme pour les nuls*, par Alain Bauer et Christophe Soulez, First Editions, 184 p., 7,95 €; *Les armes du terrorisme. La vérité dévoilée*, par Gérard Desmaretz, Editions Chiron, 211 p., 23 €; *Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire*, par Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, Puf, 355 p., 29 €.

EXTRAIT :

Sur le profil des "apprentis jihadistes" en provenance des pays occidentaux: "[La] radicalisation 2.0 peut tout aussi bien toucher des jeunes hommes disposant d'une solide culture universitaire, d'une bonne situation professionnelle et d'une famille classique que des jeunes sans qualification, sans emploi et ayant grandi dans une famille déstructurée. Généralement, ils rejettent la société dans laquelle ils vivent, haïssent les valeurs du monde occidental et se réfugient dans l'interprétation qu'ils vont faire et/ou qu'on va leur fournir sur la nécessité d'imposer un islam radical face à la décadence de l'Occident. En fait, nous sommes de plus en plus confrontés à ce qu'on pourrait appeler des autodidactes du terrorisme." (Alain Bauer et Christophe Soulez, *Le Terrorisme pour les nuls*, op. cit.)

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur www.diploweb.com et sur <http://notes-geopolitiques.com>